



Association AEQUITAZ  
12 rue Ampère  
38 000 Grenoble

N° de SIRET : 75293461200033  
N° d'organisme de formation : 82.26.02088.26  
Responsable formation : Sarah Toczek  
[sarah.toczek@aequitaz.org](mailto:sarah.toczek@aequitaz.org) 0649684341

## Conditions Générales de Vente

**Pour une action de formation à destination d'une entreprise, association, collectivité ou d'une personne**

- Le présent document, ci-après « Conditions Générales de Vente » (CGV), s'applique à toutes les offres de formation proposées par l'association AequitaZ à des personnes morales et faisant l'objet d'une commande de la part d'un client.
- La commande est réputée ferme et définitive lorsque le client renvoie, par courrier ou email, le devis signé portant la mention « Bon pour accord » avec son nom, sa qualité, sa signature et la date, ainsi qu'un paraphe sur les Conditions générales de vente.
- Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV, le client se portant fort de leur respect par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.
- Le client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature du devis, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par AequitaZ lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.
- L'association AequitaZ se réserve le droit de réviser les présentes conditions générales à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle commande, quelle que soit l'antériorité des relations entre l'association AequitaZ et le client.

### DOCUMENTS CONTRACTUELS

- A réception du devis signé, l'association AequitaZ établit une convention de formation professionnelle pour toute action selon les textes en vigueur et en adresse deux exemplaires au client.
- Le client s'engage à retourner les deux exemplaires datés et signés dans les plus brefs délais.
- Une feuille d'émargement est à signer par chaque stagiaire à chaque demi-journée de formation suivie. L'ensemble des fiches d'émargement sont adressées au client en fin de formation avec les questionnaires d'évaluation de la satisfaction des participants.

## TARIFS

- Le prix par participant ou par journée est indiqué sur chaque devis ou convention de sous-traitance de formation professionnelle.
- Tous les prix sont indiqués en euros net de TVA lorsqu'il s'agit d'une action de formation professionnelle continue.
- Nos tarifs sont forfaitaires. Ils comprennent la documentation pédagogique.
- Toute formation ou tout cycle commencé est dû en totalité, même si le participant ne s'est pas présenté.

## REGLEMENT

- Sauf demande explicite d'un délai, tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos conventions et factures donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à majoration forfaitaire de 40 € pour les professionnels. Pas d'escompte pour paiement anticipé. En cas de retard de paiement à l'échéance, des intérêts de retard au taux annuel de 12% sur le montant impayé seront dus de plein droit.

## CONTESTATIONS ET LITIGES

- Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera soumise à la loi française et portée devant le Tribunal de Commerce de Grenoble.